



RESPONSABLE APPLICATIONS METIERS

Mission

Au sein du département systèmes d'information-amélioration continue, rattaché/ée à la responsable du service systèmes d'informations, le/la responsable des applications métiers participe au cycle de vie complet des applications métiers (informatique de gestion et/ou industrielle).

Activités principales

- Assurer l'administration et l'exploitation courante des applications métiers
- Assurer l'étude, l'analyse des besoins, la conception, le développement, les tests, la mise en service et la maintenance d'applications métiers
- Mettre en place et entretenir la structure documentaire des applications métiers
- Réaliser des interfaces graphiques « modernes », responsives, attrayantes
- Assurer le support applicatif et technique
- Savoir interagir avec d'autres développeurs pour co-construire une application métier
- Analyser, gérer les besoins et former des utilisateurs
- Assurer une veille technologique

Profil candidat

- Bac +3/4 en informatique
- Maîtrise des langages de développement (php, javascript, etc.)
- Maîtrise des outils de scripting (Powershell, VbScript, etc.)
- Maîtrise d'au moins une méthodologie de programmation, notamment Agile
- Maîtrise la compréhension d'un code informatique préexistant, capacité à l'adapter et le faire évoluer
- Connaissance de paramétrage d'applicatif métier
- Connaissance des systèmes de base de données cible (Oracle, SQL Server, Postgresql, ...), d'exploitation (Windows, Linux), de virtualisation (VMVARE, VSPHERE, etc.)
- Connaissance des technologies réseau (Ethernet, TCP-IP, etc.)
- Connaissance des procédures du SI et des procédés qualité SI
- Maîtrise de l'anglais technique
- Capacité rédactionnelle (documentations)
- Connaissances de la réglementation spécifique (CNIL,...)



Aptitudes requises

- Capacité à travailler en équipe
- Capacité d'organisation, méthode et rigueur
- Esprit d'initiative et de proposition
- Respect du caractère confidentiel du domaine
- Aisance relationnelle
- Ouverture d'esprit et pragmatisme
- Réactivité (capacité à réagir avec méthode dans l'urgence)

Contrat

- Contrat à durée indéterminée